



Georges LABROUE

Géomètre-expert D.P.L.G
Expert Agricole et Foncier
Expert près la Cour d'Appel de Montpellier

Inscrit à l'ordre sous le n° 4755
Diplômé de l'Institut de Topométrie
Diplômé de l'I.C.H
Successor de Bernard AUBRION

«Titre» «Prenom» «Nom_usage_si_connu»
«Adresse1»
«Adresse2»
«Codepostal» «Ville»

Topographie
Aménagement rural
Divisions cadastrales
Urbanisme
Lotissements
Bornages
Expertises
Copropriété
Implantations
Etudes V.R.D.
Estimations

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS ET TIERS INTERESSES

Les propriétaires des terrains compris dans le périmètre d'Aménagement foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) de la commune de LUBILHAC et les tiers intéressés sont informés que le géomètre a établi un avant-projet d'aménagement foncier. Il a été décidé de le communiquer pour leur permettre de présenter leurs observations avant l'examen du plan par la Sous-Commission Communale et l'établissement du projet.

L'avant-projet sera déposé en mairie de LUBILHAC, où les intéressés pourront en prendre connaissance, du mercredi 19 mai (9h) au samedi 12 juin 2021 (17h00) selon les jours et horaires suivants : (mercredi, jeudi, vendredi, samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

L'ensemble des intervenants que vous allez rencontrer s'engage à respecter et mettre en œuvre l'ensemble des règles sanitaires destinées à éviter la propagation de l'épidémie de Coronavirus. La jauge du nombre maximal de personnes présentes dans la salle mise à disposition par la commune de LUBILHAC est portée à 10. Nous nous permettons de vous rappeler que le port du masque est obligatoire. Nous vous remercions pour votre compréhension sur les temps d'attentes que ce contexte sanitaire pourra générer.

Nous vous demandons de ne pas vous déplacer :

- si vous considérez que vous présentez une fragilité particulière ou des symptômes évocateurs du Covid-19,
- si les règles gouvernementales en vigueur ne le permettent pas,

Dans ces deux cas, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer dès que possible. Nous rappelons par ailleurs qu'il vous est possible de vous faire représenter par toute personne de votre choix, munie d'un pouvoir.

Dans le cas où vous pouvez vous déplacer, nous vous demandons de respecter strictement les gestes barrières et de vous munir de votre propre stylo.

Dans tous les cas, nous vous remercions de bien vouloir **privilégier la transmission par voie dématérialisée** de vos observations et de tous documents que vous jugeriez utiles de nous remettre, à l'adresse mail suivante : **labroue.geometre@wanadoo.fr**

Durant cette période de porté à connaissance, **le géomètre se tiendra en mairie de LUBILHAC**, pour donner toutes explications relatives et y recevoir les observations des propriétaires, **du mercredi 9 juin au samedi 12 juin 2021, selon les horaires précisés ci-avant**. Les personnes ne pouvant se déplacer à ces dates peuvent transmettre leurs observations par mail ou courrier adressé au géomètre, au plus tard le 30 juin 2021.

Le plan d'ensemble de l'avant-projet sera **accessible sur le site internet du Conseil Départemental** <http://www.hauteloire.fr/Les-Amenagements-Fonciers.html>

Le n° de compte qui vous est attribué dans les différents documents est le n° **«Compte»**.

Nous attirons votre attention sur le fait que **l'avant-projet constitue une première proposition** émanant du géomètre **qui sert de base aux différentes discussions visant à l'améliorer et répondre au mieux à vos attentes**. Ainsi une seconde proposition parcellaire (le projet) sera à nouveau affichée, lors d'une enquête publique, afin de recueillir une deuxième fois vos réclamations. Le projet corrigé des décisions de la Commission Communale d'Aménagement Foncier donnera lieu à un 3^{ème} affichage au cours duquel vous pourrez faire à nouveau valoir vos observations qui seront examinées par la Commission Départementale d'Aménagement Foncier. Ce n'est qu'après cette ultime étape que les plans seront définitifs.

Nous vous remercions très sincèrement de votre collaboration pour le bon déroulement de la procédure dans le respect des règles sanitaires.

*Le géomètre chargé de l'Avant-Projet : Georges LABROUE
A Rodez, le 28 avril 2021*